## Bâtiment et transition énergétique : entre dépendance aux énergies fossiles, contraintes opérationnelles et investissements, quels leviers pour accélérer la décarbonation du secteur ?

Le Crédit Agricole dévoile la troisième édition de son Baromètre de la transition énergétique des entreprises, réalisé auprès de 1001 entreprises de 10 salariés et plus en Auvergne-Rhône-Alpes et en Bourgogne-Franche-Comté. Pour la première fois, cette étude propose une analyse détaillée par secteur d'activité.

Dans le secteur du bâtiment, la transition énergétique se heurte à des contraintes spécifiques liéesnotamment à la dépendance des engins aux énergies fossiles, à l'itinérance des équipes et à la durée limitée des chantiers. Le secteur affiche une maturité énergétique de 47/100, la plus faible des sept secteurs étudiés. Plusieurs pratiques sont néanmoins déjà engagées :

- 93 % des entreprises suivent leurs consommations énergétiques, mais s'appuient principalement sur leurs factures. Seules 19 % utilisent une plateforme numérique pour piloter leur consommation.
- 24 % ont réalisé un audit énergétique ou un bilan carbone au cours des trois dernières années, tandis que seulement 15 % disposent d'une personne dédiée à la gestion de l'énergie.
- 90 % ont mis en place des actions de gestion de leurs déchets et 78 % pratiquent le recyclage.

Le passage à l'action doit ainsi composer avec les réalités opérationnelles du secteur. La mobilité des équipes et les contraintes propres aux chantiers compliquent le déploiement d'infrastructures pérennes. Parmi les entreprises utilisant du gaz ou du fioul, seules 19 % envisagent une alternative énergétique plus durable.

Le Baromètre souligne l'importance de solutions adaptées : mesure des consommations des bases-vie, éco-conduite, raccordement aux réseaux ou encore solutions de stockage de l'énergie.